L'Europe élargie, pays voisins: nouveau cadre pour les relations avec les États voisins de l'Est et du Sud

2003/2018(INI) - 18/03/2003

Le Conseil a salué la communication de la Commission intitulée "L'Europe élargie - Voisinage: un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l'Est et du Sud", ainsi qu'une contribution du Secrétaire général/Haut représentant. Sur la base de ces deux documents, le Conseil a tenu un débat d'orientation sur les principes généraux de cette initiative, à l'issue duquel la Présidence grecque a relevé les premiers éléments suivants : - l'accent placé par plusieurs intervenants sur le principe de la différentiation des relations (différents modèles à appliquer selon les pays concernés); - mais également le fait que l'approche à l'égard de ces pays est guidée par des préoccupations communes, notamment par la question des valeurs fondamentales (droits de l'homme, démocratie, État de droit); - le fait que des questions similaires doivent être traitées dans ces pays (dont l'immigration, la criminalité organisée, les questions de marché, le développement durable); - le fait qu'il conviendrait de distinguer cette initiative de la question de l'adhésion à l'UE. Le Conseil a chargé ses organes compétents de poursuivre les travaux préparatoires sur cette question en vue de la prochaine session du Conseil "Affaires générales et relations extérieures" qui se tiendra les 14 et 15 avril, et dans la perspective de la réunion élargie de la Conférence européenne qui aura lieu à Athènes le 17 avril.